

**DÉCISION DU PRÉSIDENT
PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

DÉCISION N°2024.01073

**CONTRAT DE DIFFUSION ARTISTIQUE ENTRE
L'ASSOCIATION FESTYVOCAL ET LE MUSÉE D'ART
MODERNE ET CONTEMPORAIN A L'OCCASION DE LA
REOUVERTURE DU MAMC+**

Le Président de Saint-Étienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article R. 2122-3 1°,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDÉRANT que le musée d'art moderne (MAMC+) a été fermé durant 19 mois pour travaux de réhabilitation, et que sa réouverture est prévue à partir du 08 novembre 2024,

CONSIDÉRANT qu'à cette occasion le MAMC+ organise des festivités impliquant une programmation artistique et notamment musicale,

CONSIDÉRANT que pour cette programmation, le musée a souhaité faire appel à l'association FestyVocal pour intervenir au MAMC+ le samedi 09 novembre 2024,

CONSIDÉRANT la nécessité de contractualiser cette coopération entre les deux parties par le biais d'un contrat de diffusion artistique,

DECIDE

ARTICLE 1

Un contrat de diffusion artistique est conclu entre l'association FestyVocal et le Musée d'art moderne et contemporain, pour une participation forfaitaire de 800 € TTC.

ARTICLE 2

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice en cours, destination MUSEE, chapitre 11, article 611.

ARTICLE 3

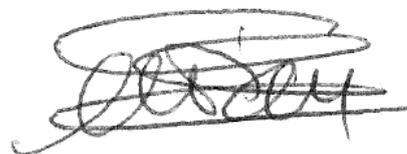
La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 18/11/2024

Le Président,



Gaël PERDRIAU

Envoyé en préfecture via DOTELEC -

Reçu en préfecture le 18 novembre 2024

Publié le 18 novembre 2024

ID : 99_AU-042-244200770-20241118-C20240107310